



Laureen Keller est chargée de mission Eco-Med, cabinet spécialisé qui accompagne RTE pour la rénovation du réseau électrique en Haute-Durance. Elle nous raconte son travail au quotidien, au plus près de la faune et de la flore de la Haute-Durance.

Le bureau d'études ECO-MED, qu'est-ce que c'est ?

ECO-MED Ecologie & Médiation est un bureau d'études naturalistes créé en 2003 pour accompagner les acteurs de l'aménagement du territoire (création d'infrastructures, de zones d'activité...) dans la prise en compte des enjeux environnementaux (ou du patrimoine naturel) dans le développement de leur projet. Notre bureau d'études est composé d'experts naturalistes tels que des botanistes, des ornithologues... Pour ma part, je suis une écologue généraliste, j'essaye d'apporter une approche plus globale et macroscopique.

Comment accompagnez-vous RTE pendant le projet ?

Nous accompagnons RTE depuis 2008 sur l'ensemble des étapes du projet.

En amont et durant la phase d'études réglementaires, nous avons mis en œuvre des études préalables ayant pour but d'identifier les enjeux écologiques. Le territoire étant très vaste nous nous sommes appuyés sur les données disponibles et sur des acteurs locaux comme le parc National des Ecrins et les animateurs des sites Natura 2000, afin d'optimiser notre évaluation.

Dans le cadre de cette analyse, nous avons fait un inventaire très poussé, de tous les groupes biologiques (les Habitats naturels, la flore, les invertébrés, les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les mammifères et notamment des chauves-souris). Ce fut un travail colossal, nos spécialistes ont passé 582 jours et 199 nuits sur le terrain.

Depuis 2014, nous sommes passés dans la phase des travaux. Nous accompagnons RTE et vérifions le respect de ses engagements notamment à travers un comité de suivi sous l'égide du Préfet. Sur le terrain, le suivi peut par exemple se traduire par des audits inopinés sur les zones de chantier.

Votre mission se poursuit-elle une fois les travaux achevés ?

Bien sûr, une fois les travaux achevés nous devons nous assurer que le projet n'a pas d'effet négatif sur la faune, la flore et le milieu naturel. Dans le cadre de notre mission de protection des espèces nous avons un impératif : être sûr qu'aucune espèce ne soit durablement affectée par les travaux. Par exemple concernant les oiseaux vivant dans la vallée, RTE a mis en place des balises avifaune, nouvellement conçues, afin de les protéger des lignes et des installations. Un suivi de l'efficacité de ces installations sera réalisé. RTE s'est aussi engagé sur

un panel de neuf mesures compensatoires, prises en concertation avec les acteurs locaux, visant à favoriser le développement à long terme d'espèces pouvant être impactées par le projet.

La concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (associations naturalistes, gestionnaires de l'environnement, services de l'Etat) est très importante dans la réalisation de notre mission.

Pensez-vous que RTE a mis les moyens pour respecter la nature tout au long du projet ?

Ce qui était très intéressant c'est la volonté de RTE d'anticiper les problématiques environnementales en amont du projet. Généralement, les porteurs de projets nous sollicitent à partir du moment où ils sont tenus aux études règlementaires. Nous arrivons quand le projet est bien défini et notre champ d'action en devient limité. Ce ne fut pas le cas avec RTE, qui avait conscience des spécificités du territoire : naturel, avec des acteurs engagés et des enjeux écologiques importants. Sur cet aspect c'est un projet qui a une réelle volonté d'exemplarité.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez sur le terrain ?

Le principal défi est de travailler sur un territoire vaste et riche. Cela nous oblige à une grande vigilance et à être très présent sur le terrain.

Malgré le temps passé sur le terrain et la collecte des données bibliographiques, il est impossible de considérer que nos relevés sont exhaustifs. Aussi, nous avons dû adapter nos méthodologies de travail en renforçant notre approche sur les habitats d'espèces. Dans cette même optique, nous nous sommes engagés à continuer notre veille sur les enjeux durant toute la durée des travaux. Les travaux ont par exemple déjà été stoppés pour des compléments d'études ponctuelles suite à des observations d'espèces protégées non présentes lors des inventaires initiaux.